



PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA (ONUSIDA)

(PNUD, UNICEF, FNUAP, UNESCO, OMS, Banque mondiale)

**Réunion constitutive du
Conseil de Coordination du Programme
Genève, 13-14 juillet 1995**

**UNAIDS/PCB(1)/95.4
21 juin 1995**

Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire

Structure organique et dotation en personnel proposées pour l'ONUSIDA

1. L'accomplissement de la mission du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA dépendra, dans une large mesure, de la qualité et de l'efficacité de son personnel, ainsi que du déploiement optimal des ressources humaines dans les trois rôles principaux de l'ONUSIDA :

- se faire l'*avocat* d'une action globale plurisectorielle face au VIH/SIDA fondée sur des ressources suffisantes et sur des bases stratégiques, éthiques et techniques solides;
- être une source importante de *politiques mondialement applicables* sur le VIH/SIDA, et élaborer, promouvoir et renforcer les meilleures pratiques et activités de *recherche* au niveau international; et
- jouer un rôle de *catalyseur et cibler et fournir un appui technique* pour contribuer à mettre en place et à renforcer une *capacité* d'action élargie face au VIH/SIDA, notamment dans les pays en développement.

2. Les membres du personnel du Programme appartenant à la catégorie professionnelle occuperont des postes aux niveaux mondial, interpays ou national structurés de manière à répondre aux besoins des pays et à s'acquitter des fonctions du Programme au niveau mondial. L'approche gestionnaire veillera à une gestion en fonction des objectifs et à la décentralisation de la prise de décisions. Le nombre des "niveaux" de gestion entre le Directeur exécutif et le personnel technique sera le plus faible possible, ce qui signifie - pour employer la terminologie actuelle de la gestion - que l'ONUSIDA pratiquera une "gestion horizontale".

3. Au niveau mondial (à Genève), l'ONUSIDA comportera quatre départements (voir l'organigramme à l'annexe I). Ces départements seront étroitement liés et l'interaction sera constante sur les questions d'intérêt commun. Le département du **Soutien aux pays** sera au coeur de l'activité de l'ONUSIDA et devra apporter le soutien nécessaire aux Etats Membres qui constituent sa clientèle prioritaire. Le département **Politiques, stratégie et recherche** comprendra des spécialistes pluridisciplinaires collaborant sur un large éventail de sujets sous la direction de trois responsables d'équipes chargés de veiller à l'orientation générale dans les domaines 1) **de la prévention**; 2) **des soins, du soutien et de l'atténuation de l'impact**, et 3) **de la recherche et du développement technologiques**. Les deux autres départements seront ceux des **Relations extérieures** et de la **Gestion administrative du Programme**.

4. **SOUTIEN AUX PAYS** - Le personnel de ce département sera chargé de mobiliser et de coordonner la coopération technique de l'ONUSIDA avec les pays, le but ultime étant de

renforcer les capacités nationales de planification, de coordination, de réalisation et de surveillance de l'action face au SIDA. La liaison et la coordination avec les organisations non gouvernementales et les autres partenaires au niveau mondial et dans les pays constitueront un aspect important du soutien aux pays. C'est par ce département que sera fourni l'appui au personnel de l'ONUSIDA en poste dans les pays.

On prévoit d'envoyer en poste un **administrateur du programme national dans un certain nombre de pays** - jusqu'à 50 - afin de collaborer avec les Groupes thématiques à l'appui du programme national de lutte contre le SIDA. Une dizaine de ces administrateurs seront appelés à assurer des tâches interpays et à appuyer les programmes de deux ou plusieurs pays en plus de celui auquel ils sont en poste.

Afin de faciliter les activités d'appui aux niveaux national et interpays, l'ONUSIDA se dotera d'un certain nombre de **spécialistes techniques/conseillers interpays** capables de répondre aux besoins de plusieurs pays relevant d'une zone géographique déterminée. Ils seront individuellement ou plus souvent au sein d'équipes restreintes, envoyés en poste dans l'un des pays et apporteront leurs compétences techniques au groupe de pays concernés. Ils faciliteront aussi le règlement des questions transfrontalières, ainsi que des problèmes stratégiques ou techniques communs dont la solution est favorisée par le dialogue et la coopération entre pays voisins. Les évaluations ne sont pas définitives, mais il faudra peut-être une trentaine d'experts techniques interpays pour apporter l'appui nécessaire dans toutes les régions. En principe, ces équipes travailleront dans les bureaux de l'un des organismes coparrainants et constitueront le bras technique périphérique du groupe d'appui aux pays de l'ONUSIDA et du département Politiques, stratégie et recherche.

Par l'intermédiaire des Groupes thématiques et de l'administrateur du programme national, les pays pourront se prévaloir d'une coopération technique appropriée et des ressources humaines nécessaires en faisant appel aux experts techniques interpays de l'ONUSIDA ou au personnel de Genève, ou encore aux organismes coparrainants, ou à la communauté internationale sous d'autres formes.

5. POLITIQUES, STRATEGIE ET RECHERCHE - Ce département sera composé d'un groupe de spécialistes qui collaboreront sur de nombreux fronts. Leur organisation sera souple et ils relèveront d'un Directeur assisté de trois responsables d'équipe qui faciliteront les efforts dans les trois domaines connexes ci-après :

i) **PREVENTION** - Les activités dans le domaine de la prévention seront axées sur la mise en oeuvre et l'application des approches, technologies et interventions nécessaires pour réduire la transmission du VIH au niveau de l'individu, des communautés et de la société dans son ensemble. A cette fin, on utilisera à la fois des approches immédiates (de "proximité") et une approche sociétale (du "contexte"). L'assistance technique, l'examen des progrès accomplis en matière de prévention, l'établissement des priorités sur la base d'approches qui ont fait leurs preuves, la recherche, l'élaboration des politiques, la surveillance et les plaidoyers en faveur de la prévention seront autant d'aspects du mandat dans ce domaine.

ii) **SOINS, SOUTIEN ET ATTENUATION DE L'IMPACT** - Une deuxième tâche importante de l'équipe consistera à atténuer les conséquences personnelles, familiales, communautaires et nationales du SIDA. Il s'agira, en particulier, d'aborder les soins cliniques, le développement des systèmes de soins de santé, le conseil et le soutien psychologique, la mobilisation communautaire, l'impact socio-économique et les droits de l'homme. Ce mandat sera accompli au moyen de la recherche, de l'élaboration des politiques et de l'assistance technique.

iii) **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUES** - Cette équipe s'efforcera tout particulièrement de coordonner et d'appuyer les essais concernant les technologies nouvelles, notamment les vaccins, les microbicides, la prévention des infections

opportunistes et la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. L'immunologie clinique, la virologie et l'épidémiologie seront au nombre des disciplines concernées.

6. RELATIONS EXTERIEURES - Les principales préoccupations de ce département seront l'action de plaider et les fonctions de communication de l'ONUSIDA ainsi que la mobilisation des ressources. Le personnel comprendra le représentant de l'ONUSIDA à New York, des responsables de la communication et attachés de presse ainsi que l'administrateur des relations extérieures chargé des appels de fonds.

7. GESTION ADMINISTRATIVE DU PROGRAMME - L'ONUSIDA ne pourra mener sa tâche à bien sans disposer d'une équipe administrative chargée de la planification du programme, de l'élaboration du budget, de la surveillance financière, du développement des ressources humaines, de l'appui informatique et de la production de documents et de matériels. Ces activités bénéficieront de l'appui administratif que l'ONUSIDA recevra de l'OMS dans le domaine du personnel, des finances et de l'accueil du Programme dans les locaux de l'OMS.

8. Le recrutement de 13 membres du personnel de la catégorie professionnelle et de 7 agents des services généraux a déjà débuté en avril et en mai 1995 sur la base de l'accord conclu à la Troisième Réunion du Comité des organismes coparrainants qui a eu lieu le 27 février 1995. Les avis de vacances parus jusqu'ici concernent les postes ci-après :

Postes basés à Genève :

Catégorie professionnelle :

Directeur du soutien aux pays

Directeur des relations extérieures

Administrateur principal chargé des communications (Information)

Administrateur des relations extérieures chargé des appels de fonds

Administrateur principal pour la planification et le budget

Assistant exécutif du Directeur exécutif de l'ONUSIDA

Administrateur des ressources humaines

Services généraux :

Assistants administratifs - 3

Secrétaires - 3

Commis au budget - 1

Poste basé à New York

Représentant de l'ONUSIDA à New York

Postes dans les pays (le recrutement de cinq de ces postes est en cours) :

Administrateurs du programme national - pays à déterminer

9. Il sera créer un **Comité de sélection du personnel de la catégorie professionnelle de l'ONUSIDA** chargé d'examiner les candidatures aux postes des classes P.1 à P.5 et de soumettre des recommandations au Directeur exécutif auquel il incombe d'engager le personnel. Ce Comité se composera de représentants des six organismes coparrainants, de hauts responsables de l'ONUSIDA qui siégeront à tour de rôle et d'un représentant de la Division du Personnel de l'OMS. Un représentant de l'Association du Personnel de l'OMS participera aux réunions en qualité d'observateur afin de représenter les intérêts du personnel de l'ONUSIDA.

10. En ce qui concerne les postes des classes D.01 et D.02, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA dirigera un processus visant à préparer une liste de candidats. Après consultation des organismes coparrainants, le Directeur exécutif opérera son choix définitif et procédera aux nominations.

11. Les agents des services généraux seront recrutés localement et pourront comprendre des agents des services généraux du système des Nations Unies locaux et internationaux. Dans un premier temps, on sélectionnera dans une large mesure des candidats internes de GPA et des organisations du système des Nations Unies basées à Genève.

12. L'annexe II contient les projections actuelles concernant le personnel à recruter pour chaque département (sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires). Les précisions concernant les postes et les coûts y afférents sont indiqués dans le budget indicatif pour 1996-1997 (voir le document UNAIDS/PCB(1)/95.5).

ANNEXE I

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA – ONUSIDA

Structure organique proposée

Relations

extérieures Prévention Technologie :
recherche et développement

**Politique,
stratégie et
recherche**

Soins, soutien et atténuation
des effets

**Bureau de liaison
de New York**

Direction du Programme Appui aux pays

**Administration
du Programme**

Appui de l'ONUSIDA aux pays
**Equipes d'appui technique Administrateurs
du Programme**

ANNEXE II

DOTATION EN PERSONNEL PROPOSEE POUR L'ONUSIDA, 1996-1997

DEPARTEMENT	NOMBRE DE MEMBRES DU PERSONNEL
Soutien aux pays - niveau mondial	25
Soutien aux pays - pays et interpays	50
Soutien aux pays - experts techniques interpays	30
Politiques, stratégie et recherche - niveau mondial	39
Relations extérieures - Genève	9
- New York	2
Bureau du Directeur exécutif	5
Gestion Administrative du Programme	25
TOTAL	<hr/> 185